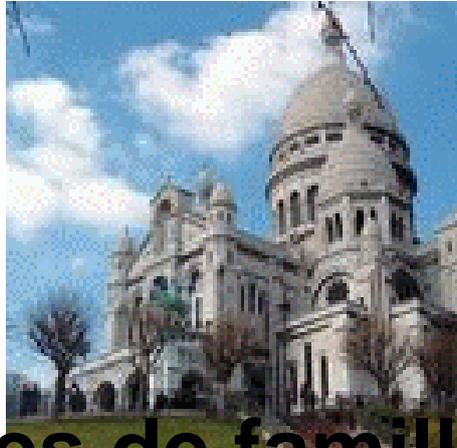


<http://pelerinagesdefrance.fr/Meres-de-famille-de-Saint-Didier-la-Forêt-a-Saint-Germain-des-Fossés>



Mères de famille de Saint-Didier la Forêt à Saint-Germain des Fossés

- Pèlerinages régionaux - Auvergne -



Date de mise en ligne : mardi 22 septembre 2020

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage des mères de famille De Saint-Didier la Forêt à Saint-Germain des Fossés les 3 et 4 octobre 2020

« Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît. »
Ne vous faites pas de souci pour demain : demain aura souci de lui-même ; à chaque jour suffit sa peine. »
(Mt 6,33-34)

Le 18e pèlerinage des mères de famille du diocèse de Moulins aura lieu les 3 et 4 octobre 2020, de Saint-Didier-la-Forêt à Saint-Germain-des-Fossés, dans le département de l'Allier.

Accompagnement spi : une Soeur (du prieuré de Vichy) et un Frère (de Saint-Germain des Fossés) de la Communauté Saint-Jean nous accompagneront tout au long de ce pèlerinage.

Programme

Départ / arrivée

Départ

Samedi 3 octobre 9h00 à l'église de Saint-Didier la Forêt.

Une voiture prendra en charge vos affaires pour la nuit et les emportera directement à Saint-Germain-des-Fossés.

Arrivée : à Saint-Germain-des-Fossés le soir-même

Messe des familles :

Dimanche 4 octobre messe des familles à la basilique de Saint-Germain-des-Fossés, où nos familles sont invitées, si elles le souhaitent, à 11h00 pour la messe, puis pique-nique (préparé par leurs soins, ou à prévoir).

Pratique :

Prévoir des chaussures de marche, un petit sac à dos dans lequel vous glisserez le déjeuner de samedi midi, de l'eau, quelques en-cas, sans oublier votre chapelet.

Un sac pour la nuit qui pourra être acheminé directement à St Germain des Fossés.

Nous serons accueillies la nuit chez les frères de Saint-Jean à Saint-Germain des Fossés.

Inscriptions

Envoyer le formulaire ci-dessous par mail à : (avant le 25/09/2020)

Blandine Dudouit : dudouit.blandine@neuf.fr (06 24 55 39 80)

Frais (dîner/hébergement) 25Euros.

Une offrande sera donnée au prêtre et à la soeur qui nous accompagnent.

La participation financière ne doit pas être un obstacle.

(Parlez-en simplement au moment de l'inscription)

Cette démarche est ouverte à toutes les femmes mariées, célibataires, n'hésitez donc pas à en parler autour de vous très largement !

Informations complémentaires

**Maison diocésaine Saint-Paul,
20 rue Colombeau,
03000 Moulins**

Tél. 04 70 35 10 91

pelerinages.moulins@wanadoo.fr

Site à consulter

[paroisse Notre-Dame de l'Alliance](#)